

**Sujet** :[INTERNET] Enquête publique chronolignes

**Date** :Fri, 22 Mar 2024 19:48:21 +0100

**De** :Jean Pierre Fabre Perso

**Pour** :[pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr](mailto:pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr)

M. Le Préfet, M. Le Maire, Messieurs les élus

Le projet présenté en réunion publique a été annoncé initialement à 30 M€ pour ensuite atteindre les 100 M€ ... Provisoirement selon les propres dires me M. LE FOLL...  
Comment engager de l'argent public avec une telle dérive budgétaire?

Pourquoi ce projet a été présenté initialement avec une enveloppe à 30 M€ pour être ensuite multiplié par 4?

Le budget initial n'était il pas volontairement sous évalué pour engager les élus dans un processus non réversible?

Une telle dérive budgétaire avec l'argent du contribuable exige de faire une pause pour mieux mesurer les impacts et conséquences du projet, y compris économique.  
Il est du ressort de l'Etat d'exercer son droit de regard.

Cordialement

Jean-Pierre FABRE